ENA

L'actuelle promotion - 2012-2013 - de la fameuse école nationale d'administration (ENA) a pris pour nom de baptême celui de « Jean-Zay ». Tout un symbole !

Un chiffre

71 dépouilles reposent au Panthéon. Louis Braille, Pierre et Marie Curie, Léon Gambetta, Victor Hugo, Jean Jaurès, André Malraux, Jean Moulin, Voltaire…

Alexandre Varenne

Directeur politique du journal La Montagne, quotidien qui sera l'un des piliers de la Résistance auvergnate, Alexandre Varenne fut aussi l'avocat de Jean Zay.

HISTOIRE ■ Deux Orléanais reçus à l'Élysée avec l'espoir que les cendres de Jean Zay rejoignent le Panthéon

Combat pour l'oublié de la République

Récemment accueillis à l'Élysée, Avelino Vallé et Jean-Pierre Sueur ont redit leur vœu de voir la France rendre un grand hommage à Jean Zay.

Philippe Ramond
philippe.ramond@centrefrance.com

HOMMAGE. Jean Zay (notre photo) s'est révélé homme exemplaire à plus d'un titre. Ce qui mériterait, aux yeux d'Avelino Vallé (en médaillon) et de bien d'autres, une reconnaissance de la Nation via une entrée au Panthéon.

L'édition 2013 du Festival de Cannes est lancée. Si les stars apparaissent dans le halo des projecteurs, certains œuvrent dans l'ombre, inlassablement, pour permettre aux cendres de Jean Zay, père dudit Festival, d'accéder un jour au Panthéon.

Depuis 2006, Avelino Vallé figure au rang de ces infatigables. Voilà quinze jours, accompagné de Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret (PS), et de Jean-Michel Quillardet, président de l'association baptisée « Jean Zay au Panthéon », celui qui officie aussi en franc-maçonnerie au sein du Grand Orient de France (GODF) a une nouvelle fois milité en faveur de « l'oublié de la République ».

Des courriers de Sarkozy et Hollande. Et puis plus rien…

Bien que la maçonnerie ait initié la démarche, Avelino Vallé se refuse à présenter cela comme un faire-valoir : « Jean Zay appartient aux hommes de liberté. Mon combat est bien de démontrer qu'il n'appartient à personne, et pas plus à la gauche qu'à la droite » explique-t-il.

Une classe politique vers laquelle il revient puisqu'elle détient la décision. Une classe politique aussi unanime qu'immobile sur le dossier. Avelino Vallé avait, initialement, établi des contacts avec Jacques Chirac, comme avec ses successeurs.

L'Orléanais, conseiller municipal d'opposition, exhibe volontiers le courrier daté de 2007, signé d'un certain François Hollande. Celui qui est alors député-maire de Tulle écrit à Nicolas Sarkozy. Il vante « l'engagement », « l'action » et le « courage » de Jean Zay qui « doit rester un modèle pour nos concitoyens et les générations futures ». Un soutien clair à la panthéonisation, auquel Nicolas Sarkozy répond, le 24 janvier 2008, en ces termes : « Il est incontestable que la figure de Jean Zay, tant pour les qualités humaines et morales de cet homme politique de premier plan que pour l'action qu'il a menée en faveur de l'éducation, de la culture et de la jeunesse, pourrait justifier un hommage national ».

« Vous avez des arguments »

Lors de l'entretien à l'Élysée, voilà une quinzaine, Sylvie Hubac, éminence grise et directrice de cabinet de François Hollande, a considéré, face aux courriers,, qu'Avelino Vallé « a des arguments ». Elle a jugé que la récente nomination de Philippe Bélaval à la présidence du Centre des monuments nationaux, dont dépend le Panthéon, constituait un élément favorable. Le Panthéon mériterait en effet occuper une plus grande place dans le cœur des Français.

Avelino Vallé retient, lui, que 2014 constitue « la » date à ne pas manquer : 70e anniversaire de la libération de Paris et de l'assassinat de Jean Zay ; centenaire de la « Grande guerre »… L'Orléanais voudrait bien la confirmation que deux grands noms (ceux de Jean Zay et d'Olympe de Gouges circulent, parmi d'autres) feront leur entrée au Panthéon à cette occasion. La réponse officielle devrait être donnée avant fin 2013.

En attendant, un comité de soutien réunissant notamment le philosophe Michel Serres et le journaliste Ivan Levaï, signera une tribune libre dans *Le Monde* à l'automne.

Et dès jeudi prochain, une plaque apposée au Palais des festivals de Cannes sera inaugurée. Histoire de rappeler qu'en créant cet événement, Jean Zay souhaitait, en 1939, concurrencer la Mostra de Venise, alors réduite à servir la propagande d'Hitler et de Mussolini. ■

REPÈRES

Figure. Personnalité politique de la IIIe République, Jean Zay est né le 6 août 1904 à Orléans. Avocat, il assura en outre les fonctions de conseiller général, député du Loiret, sous-secrétaire d'État à la présidence du Conseil puis ministre.

Militant et franc-maçon. Dès ses études secondaires, Jean Zay adhère aux Jeunesses laïques et républicaines puis rejoint le Parti radical pour ses 21 ans. Membre de la Ligue française des droits de l'homme et du citoyen, il se fait initier à la loge maçonnique « Étienne-Dolet » en 1926.

Politique. À 27 ans, Jean Zay est alors le plus jeune député de France. Le 4 juin 1936, pour ses 32 ans, il devient membre du gouvernement du Front populaire en tant que ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts.

Guerre. Jean Zay démissionne pour rejoindre l'armée et suivre le sort de sa classe d'âge. En juin 1940, avec l'autorisation de ses supérieurs, il regagne Bordeaux pour participer à la dernière session du Parlement. Jean Zay, Pierre Mendès France ainsi que vingt-cinq parlementaires embarquent à bord du *Massilia* pour le Maroc. Quatre passagers, dont Jean Zay, sont arrêtés le 15 août 1940 pour désertion. Jean Zay est interné à la prison militaire de Clermont-Ferrand le 20 août.

Martyr. Condamné par un tribunal militaire, Jean Zay est incarcéré à Riom. Certains membres du gouvernement de Vichy souhaitent la condamnation à mort du « juif Jean Zay ». Le 20 juin 1944, trois miliciens l'extraient de sa cellule et l'assassinent dans un bois. Depuis le 15 mai 1948, Jean Zay repose dans le grand cimetière d'Orléans.

MONUMENT ■ Bien qu'ouverte aux visiteurs, la nécropole parisienne reste méconnue du grand public

Le Panthéon ou le rendez-vous des Grands Hommes…

Installé au cœur du quartier latin, auprès du fameux lycée Henri-IV (5e arrondissement de Paris), le Panthéon voulu par Louis XV était, initialement, une église dédiée à Sainte-Geneviève. En 1791, on décide que l'édifice servira de nécropole aux personnalités exceptionnelles.

PARIS. Le Panthéon, un monument national quelque peu boudé du public.

La panthéonisation est une tradition reprise des Égyptiens, ensuite imités par les Grecs et les Romains.

Le choix de donner, à un personnage, le statut de « Grand Homme » de la nation française varie selon les époques. À la Révolution, quand naît le concept de Panthéon français, le choix des noms revient à l'Assemblée constituante. Napoléon Ier s'octroie ensuite ce privilège. Sous les IIIe et IVe Républiques, les députés proposent et décident sous la forme d'une loi.

Aujourd'hui, le choix revient au président de la République. La famille peut cependant s'opposer à cet honneur, comme ce fut le cas pour Albert Camus, en 2009.

Au plan architectural, Jacques-Germain Soufflot a réalisé cette église à dôme en puisant dans les registres les plus divers (gothique, byzantin, classique et grec antique).

Le Panthéon abrite les tombes et urnes funéraires de soixante et onze personnalités, dont une seule femme, Marie Curie. ■

Pratique. Le monument est ouvert tous les jours à la visite, de 10 heures à 18 h 30 (dernier accès 45 minutes avant la fermeture). Entrée : 7,50 €, tarif réduit à 4,50 €. Les tarifs groupes et la gratuité sont consentis sous certaines conditions. Les billets peuvent être achetés en ligne. Contact : 01.44.61.20.00 ou www.monuments-nationaux.fr.

À l'Élysée, deux Orléanais militent pour que Jean Zay aille au Panthéon

HOMMAGE. Avelino Vallé et Jean-Pierre Sueur ont été récemment reçus par la plus proche collaboratrice de François Hollande. Ils ont, une nouvelle fois, demandé le transfert au Panthéon des cendres du ministre du Front populaire, résistant et martyr. La décision du président de la République doit intervenir avant la fin de l'année.

PAGE 3